

Epreuve : 2021

Matière : 0468

Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sujet: La disparition des langues

La langue constitue le principal instrument de communication entre les êtres humains. Selon la définition de F. de la Saussure, fondateur de la linguistique au début du XX^e siècle, il s'agit d'un système autonome, d'un ensemble de règles indépendantes. A l'ère de la mondialisation, la diversité linguistique est menacée. Quelle est l'ampleur des dégâts? Ceux-ci sont-ils irréversibles?

Dans une première partie, nous dresserons un état des lieux et étudierons les causes du phénomène de la disparition des langues avant de s'interroger, dans une seconde partie, sur des solutions envisageables et sur l'opportunité de sauvegarder la diversité linguistique.

I- La disparition des langues = une réalité aux causes multiples

1/ Un "cataclysme" à nuancer

Les chercheurs en linguistique sont unanimes: d'ici à la fin du XXI^e siècle, environ la moitié des 5000 à 6000 langues usitées sur terre aura disparu. C. Hagege, linguiste et professeur au Collège de France, va jusqu'à parler de "cataclysme". L'utopie, ou le "cauchemar" selon le point de vue - de la langue universelle est-elle en marche?

Lorsqu'il s'agit de désigner un coupable, l'hégémonie de l'anglo-américain vient immédiatement à l'esprit.

1.1.4

La langue anglaise est à l'évidence la langue internationale la plus importante. Elle exerce notamment une domination écrasante dans certains domaines tels que les sciences. Elle n'est toutefois pas la seule langue dominante, loin de là. L'anglais est ainsi talonné par le chinois mandarin au nombre de locuteurs. Les grandes langues occidentales conservent par ailleurs un rayonnement important. C'est le cas du français, parlé par 300 millions de locuteurs, et qui connaît des développements importants en Afrique grâce à la progression du système scolaire et de la démographie.

Les médias jouent un rôle important dans la diffusion de ces langues dominantes occidentales, au détriment des langues, dialectes ou patois régionaux ou locaux qui, eux, sont réellement menacés, voire éteints.

2/ Des causes et modalités variées

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la menace ne vient pas nécessairement de l'anglo-américain, ~~qui~~ s'ajoute aux langues maternelles sans leur nuire, mais plutôt des langues concurrentes qui cohabitent sur un même territoire. Il existe en effet des langues prédatrices issues d'une culture dominante, par exemple sur le continent africain ou en Inde. C'est également le cas à l'échelle d'une nation. En témoignent le concept ancien défendu notamment par Wilhelm von Humboldt : une nation / une langue.

Le linguiste L.-J. Calvet a déterminé trois modes de disparition des langues : la transformation, qui intervient progressivement sur le long terme (du latin au français par exemple); l'extinction avec la disparition d'un peuple ou par le fait de politiques publiques (~~de~~ langue aborigène en Australie par exemple); le remplacement, c'est-à-dire l'abandon au profit d'une langue dominante (passage au latin par les peuples celtes de Gaule après la conquête de César par exemple).

Toujours selon L.-J. Calvet, la disparition d'une langue peut se faire de haut en bas (rejet par les institutions, comme ce fut le cas du breton) ou de bas en haut (une langue évacuée de l'usage courant mais conservée par les institutions).

Après ~~avoir~~ avoir fait ce constat de la disparition des langues minoritaires et en avoir ^{identifié} ~~designé~~ les mécanismes, il convient de s'interroger sur les solutions à envisager.

II. Sauvegarder les langues : entre idéaux et pragmatisme

1/ Comment sauvegarder la diversité linguistique ?

A partir de la fin des années 1950 s'est répandue l'idée de la nécessité d'une planification linguistique. Le principe en est de favoriser durablement l'usage d'une langue en mobilisant les acteurs à différents niveaux : individus, communautés, gouvernements, organisations internationales. À ce dernier niveau, un tournant est intervenu en Europe au début des années 1990, dans un contexte de renforcement de la politique régionale. Ainsi, en 1992, le Conseil de l'Europe a mis en place la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Par ailleurs, plusieurs outils d'évaluation du rayonnement des langues ont été mis en place ("Baromètre des langues dans le monde" des frères Calvet ou MATA).

Certaines tentatives visant à ressusciter des langues ont par ailleurs vu le jour. La réapparition de l'hébreu dans les années 1920-1925 a été une réussite grâce à l'implication des pouvoirs publics et à l'adhésion des populations. En revanche, la renaissance du rama au Vénézuéla n'a pas rapporté l'adhésion des populations locales.

En ce qui concerne le français, les institutions culturelles de la francophonie fonctionnent bien depuis longtemps. Mais il est indispensable d'associer à ce volet culturel le développement d'espaces politiques et économiques puissants.

2/ Faut-il vraiment sauver toutes les langues ?

Selon C. Hagege, la disparition des langues minoritaires ~~est~~ ^{occasions} la "perte de pans entiers de la culture humaine". Il s'agit d'un "appauvrissement de l'intelligence humaine". Pour autant, est-il possible, voire souhaitable de sauver toutes les langues ?

Pour L.-J. Calvet, la charte européenne est intervenue trop tard. Le mal est fait. Les enjeux se situent aujourd'hui davantage dans les pays moins développés, équatoriaux ou subéquatoriaux.

Mais un certain nombre de ces langues sont quasi-invisibles. Il n'est pas réaliste de vouloir sauver toutes les langues.

Ici comme ailleurs, la sélection naturelle s'applique.

Selon L.-J. Calvet, il faut défendre le plurilinguisme mais pas systématiquement voler au secours des langues minoritaires. Pour H. Adami, il ne faut pas tomber dans le "babélisme", idéologie visant à sauvegarder toutes les langues. Pour qu'une langue vive, les conditions à sa survie doivent être réunies, notamment au niveau de l'unité sociale ou économique de ses locuteurs.

La disparition des langues minoritaires est une tendance lourde qu'on ne peut pas inverser. Le rôle initial du linguiste est de décrire les langues. Doit-il se muer en sauveur des langues ?

Ce qui est certain, c'est qu'il convient de rassembler et de conserver la trace de toutes les langues, qu'il s'agisse de témoignages matériels (sources écrites par exemple) ou immatériels (sources orales). Nos institutions culturelles, bibliothèques et musées, en ont les moyens et le devoir.